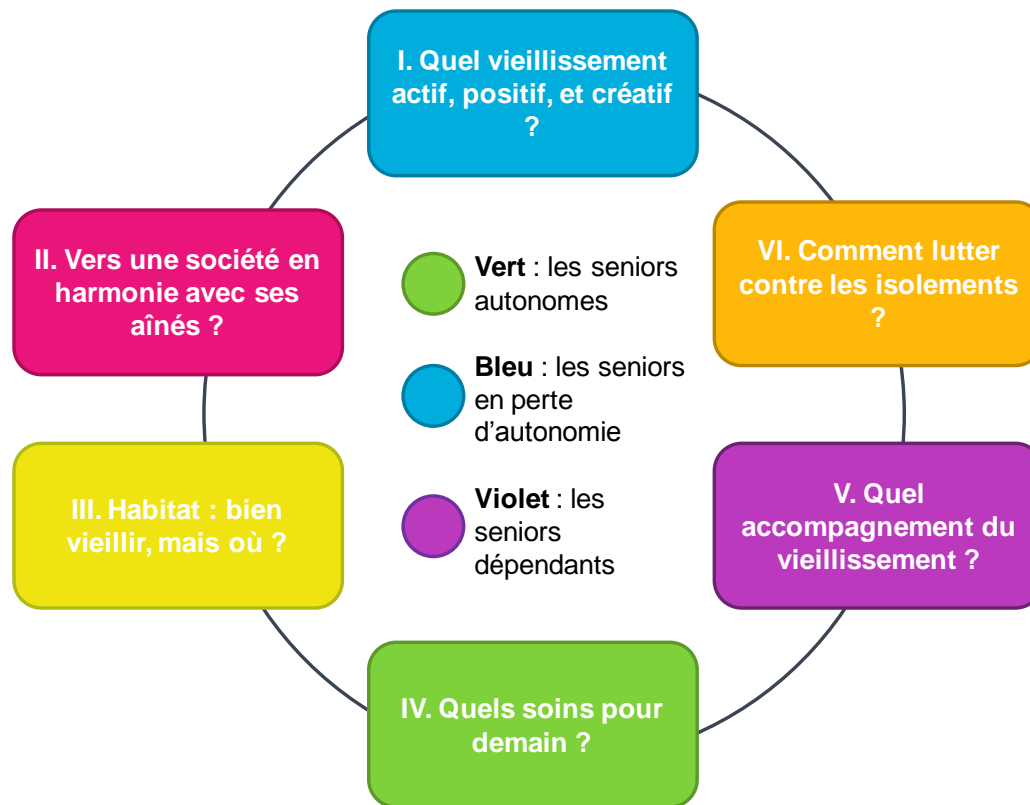


I. LA PRIORISATION DES ENJEUX DU BIEN VIEILLIR



18 thématiques regroupées en 6 grands enjeux ont été identifiées sur la base de l'appel à contribution représentant:

- 11 réunions : 330 acteurs issus de 245 structures
- 66 contributions sur *jeparticipe.lenord.fr*
- 62 commentaires sur Facebook
- 1060 questionnaires remplis
- 250 participants au forum de lancement

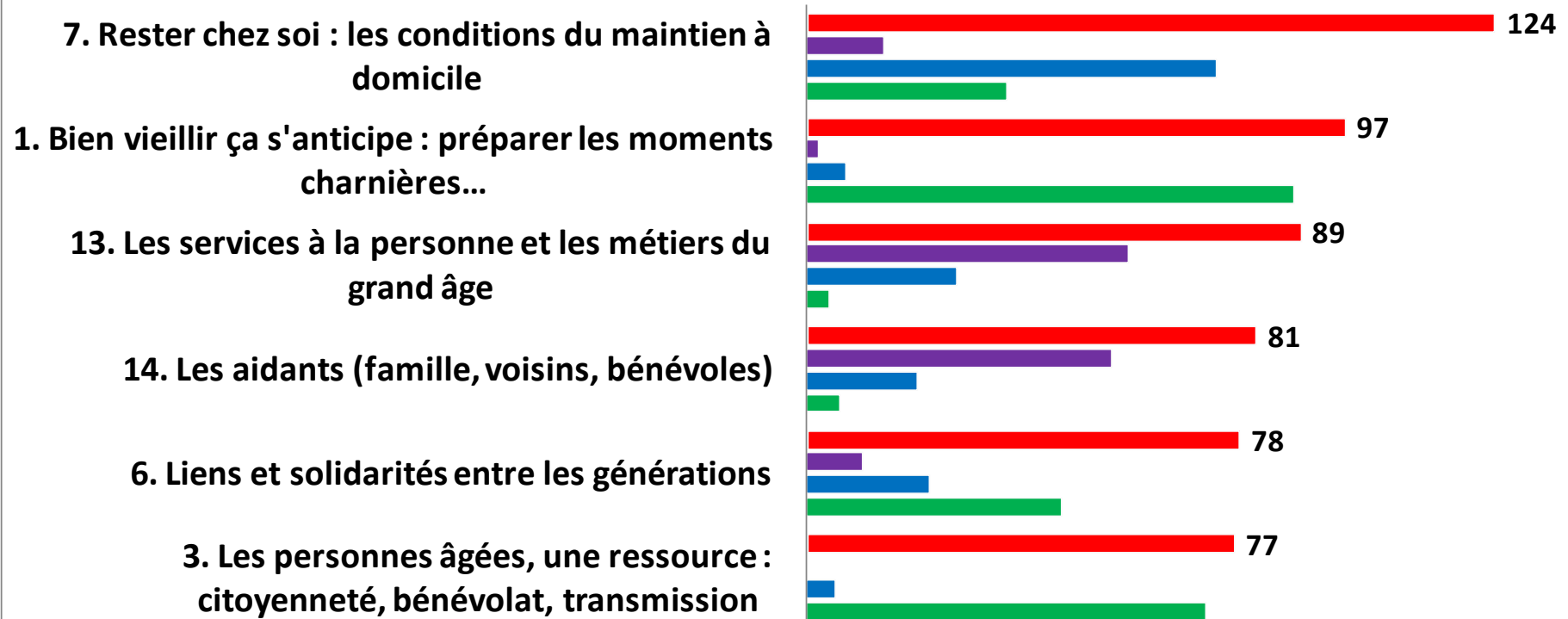
L'ensemble de ces contributions a également fait ressortir un élément majeur pour comprendre le bien vieillir : la question de l'autonomie, la pleine possession ou non de ses propres moyens, physiques ou mentaux est, quel que soit l'âge, un élément indispensable à prendre en compte.

Trois distinctions en termes de « public » concerné ont ainsi été créées afin de toucher au plus près les réalités du Bien vieillir : autonome, en perte d'autonomie ou dépendants, sont les termes qui résument ces situations, qui renvoient à des problématiques différentes et appellent à des solutions adaptées.

RESULTATS DES VOTES DE PRIORISATION POUR LE BIEN VIEILLIR DANS LA METROPOLE LILLOISE:

Zoom sur les 6 thèmes prioritaires en fonction des publics concernés (total : 1296 votes)

■ TOTAL DES VOTES ■ SENIORS DEPENDANTS ■ SENIORS EN PERTE D'AUTONOMIE ■ SENIORS AUTONOMES



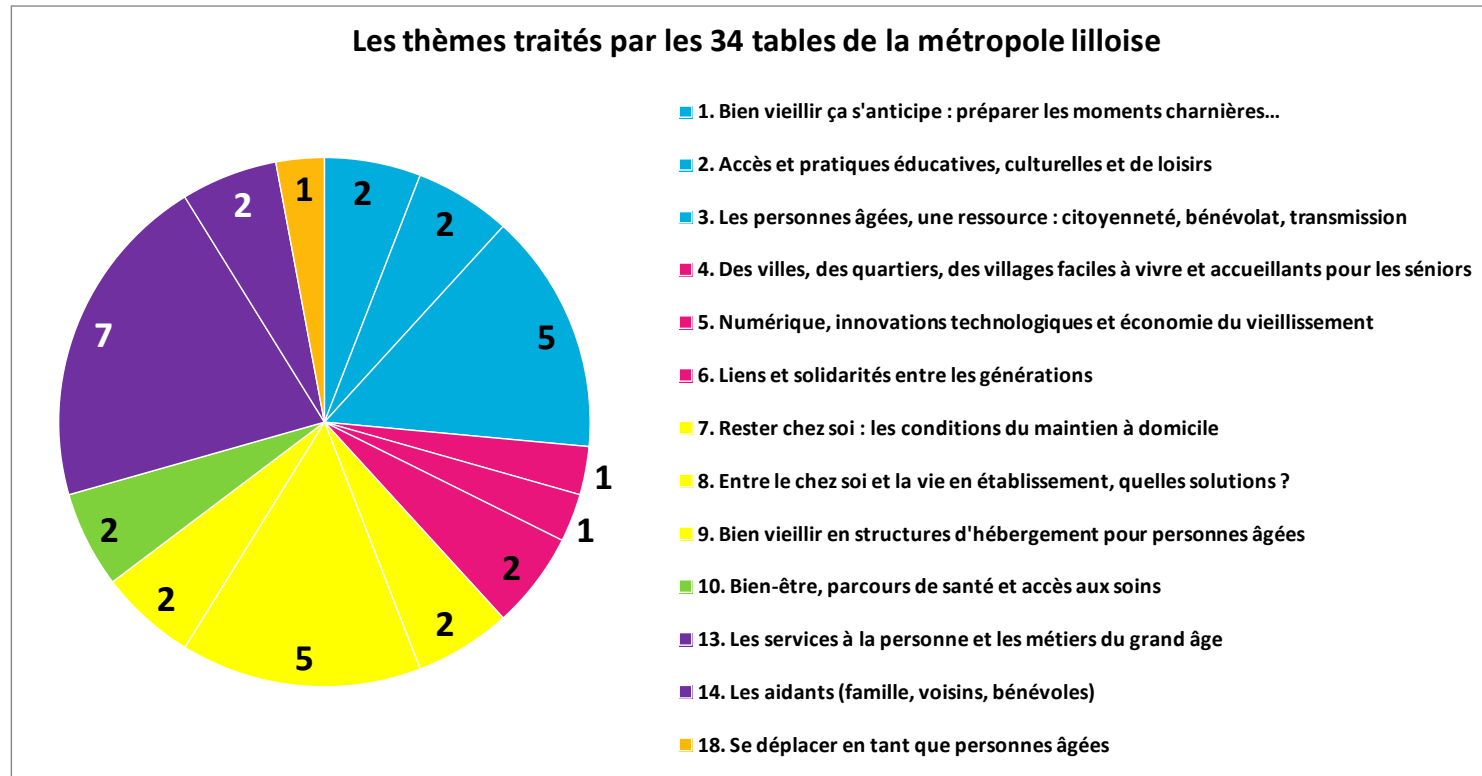
RESULTATS DES VOTES DE PRIORISATION POUR LE BIEN VIEILLIR DANS LA METROPOLE LILLOISE

Ensemble des 18 thèmes *total : 1296 votes*)



II. LES THEMES TRAITES AUX TABLES

34 tables ont travaillé à Villeneuve d'Ascq, soit 220 participants.



A Villeneuve d'Ascq, 7 tables sur 34 ont traité le thème n°13 « *Les services à la personne et les métiers du grand âge* ».

Les couleurs correspondent à celles des six grands enjeux :

- **Bleu** : I. Quel vieillissement actif, positif et créatif ?
- **Magenta** : II. Vers une société en harmonie avec ses aînés ?
- **Jaune** : III. Habitat : bien vieillir, mais où ?
- **Vert** : IV. Quels soins pour demain ?
- **Violet** : V. Quel accompagnement du vieillissement ?
- **Orange** : VI. Comment lutter contre les isolements ?

III. LES PROPOSITIONS DES TABLES

A l'issue du vote de priorisation des thèmes et du choix de l'un d'eux par chaque table, il est proposé de réaliser un diagnostic sous forme de projection : « notre futur souhaitable sur ce thème » ; puis d'établir une liste de propositions concrètes issues de ce diagnostic. Ces propositions d'initiatives ou d'actions qu'il faudrait mettre en œuvre ont la possibilité d'être détaillées pour la ou les plus importantes selon le groupe.

A Villeneuve d'Ascq, les 34 tables ont complété 37 fiches proposition au total.

Les propositions sont ici regroupées selon les 6 grands enjeux déterminés lors de l'appel à contribution. Il faut cependant garder à l'esprit une lecture transversale de ces propositions, qui bien souvent ne s'inscrivent pas dans un seul enjeu mais se répondent et se complètent.

1. Quel vieillissement actif, positif, et créatif ?

- **Soutenir et développer le lien entre le monde professionnel et le monde associatif afin de permettre aux futurs retraités d'anticiper leur investissement bénévole « vétéran »**

Afin de favoriser et préparer l'engagement bénévole après la vie professionnelle, de considérer les âgés comme des personnes ressources et expérimentées, il s'agit de mobiliser les acteurs institutionnels (syndicats, entreprises, communes, associations) pour ouvrir aux différents domaines du bénévolat, pour développer les compétences transférables. Exemples : permettre la rencontre des futurs retraités avec le monde du bénévolat dans le cadre du "Plan Senior" des entreprises ; promouvoir l'utilisation du Droit Individuel à la Formation vers la formation aux activités bénévoles.

- **Créer des "Repair cafés" intergénérationnels / Coopérative d'échanges intergénérationnels (2 tables)**

Par la création d'une association au sein d'un local mis à disposition par la municipalité, le « repair café » est un lieu ouvert à heures fixes, atelier où les personnes amènent des choses à réparer, s'entraident et s'enrichissent des savoirs mutuels renforçant ainsi les liens transgénérationnels. Ce lieu de pratiques concrètes doit être l'objet d'une communication relayée par les acteurs locaux et d'une attention soutenue à l'équité dans l'échange des services. Pour vivre heureux... partageons !

- **Développer l'éducation à la santé, aux activités physiques et la prévention tout au long de la vie**
 ... Voici les conditions d'une vieillesse plus harmonieuse. En se donnant les moyens de passer d'une médecine curative à une médecine préventive, différentes actions sont à mettre en place : insérer dans les programmes scolaires des cours obligatoires d'éducation au bien-être et à la santé, développer des campagnes d'information et des ateliers sur les moyens de prévention, effectuer un accompagnement informatif dans les cantines scolaires et mettre en place des partenariats avec des diététiciens, développer la communication du Département autour des chemins de randonnées, etc.
- **Concevoir une journée des talents des Séniors**
 Il s'agit de faire connaître les savoirs et savoir-faire des aînés dans l'objectif de leur apporter un sentiment de reconnaissance et d'utilité tout en contribuant au lien social collectif. Tout en s'assurant que la transmission de savoir ou l'échange de services ne se substitue pas à l'emploi, cette initiative annuelle impulsée localement fait appel aux seniors (via les clubs, les CLIC et l'ensemble des professionnels en lien avec les seniors), invite le grand public (écoles, associations, services sociaux) et est évaluée par les équipes du Département.
- **Institutionnaliser un partenariat Ehpad – centres sociaux (ou associations, écoles)**
 Afin de permettre aux aînés de "rester des citoyens à part entière et non entièrement à part", des rencontres très régulières doivent être organisées entre les différents partenaires pour bâtir les projets, les suivre... et apporter les moyens. Les Ehpad doivent pouvoir rester ouverts aux différents publics (horaires et salles peu accessibles actuellement). Des postes d'animateurs formés doivent être créés.
- **"Voisin'Agés"**
 Reposant sur la solidarité et le bénévolat, diverses actions sont envisagées : des forums de voisinage (découverte, écoute), des moments de convivialité, des cours civiques pour les plus jeunes.
- **Pour un sens du service efficace**
 Car il s'agit de bien vieillir, de plus en plus vieux, dans de bonnes conditions, il est nécessaire de simplifier les procédures des services à la personne, de conserver des services de proximité, de ne pas réduire les aides financières ... et de ne pas supprimer les départements qui gèrent en grande partie les services liés au grand âge.

2. Vers une société en harmonie avec ses aînés ?

- **Créer des Ateliers citoyens intergénérationnels dans les communes ou quartiers**

A l'image de ces Ateliers citoyens départementaux sur le Bien vieillir, il faut généraliser à l'échelle communale ou des quartiers des consultations par questionnaire préalable afin de définir des rendez-vous réguliers au sein d'un lieu avec une thématique précise et un référent. Si la mobilisation et la communication sont des éléments essentiels, il faut également penser à l'organisation de transports collectifs pour la venue des participants. Les propositions faites doivent être suivies d'actions.

- **Développer les liens intergénérationnels, notamment au sein d'éco-quartiers (2 tables)**

Avec la création d'une commission tripartite (bailleur - CCAS - représentant des usagers) et d'agents de liaison et de convivialité des activités choisies, la proposition a vocation à combattre l'isolement des personnes âgées par le biais d'activités culturelles, informatiques, de jardinage, etc. En facilitant l'adhésion de chaque résident de l'éco-quartier à la philosophie du projet, il faut concevoir un habitat adapté à chaque âge, dispenser des formations pour aider à la participation collective, créer un comité de quartier ou encore faciliter l'accès des transports collectifs.

- **Créer un réseau afin de mettre en relation les seniors qui veulent transmettre et les jeunes qui veulent acquérir un savoir**

Sur la base d'un réseau social collaboratif, un jeune signale les compétences qu'il recherche et le senior répond en donnant les réponses qu'il peut apporter et inversement. Cet échange intergénérationnel doit rester gratuit.

- **Voir la dépendance comme une création de richesse**

Afin de valoriser la dépendance comme une richesse sociale et économique, secteur innovant créateur d'emplois, il est nécessaire de travailler sur les valeurs et savoir-faire en développant le management de proximité et en créant du lien entre l'aidé et les structures aidantes. Il faut créer des filières d'évolution, des structures qui soient multi prises en charge (service à la personne, Service de Soins Infirmiers A Domicile, etc.).

- **Construire une ville pour tous**

Construire une ville pour tous pour que chacun ait sa place dans la société, avec des services de proximité accessibles à tous et pour tous. Afin de redonner la parole à chacun et de faciliter un vieillissement collectif, les acteurs à impliquer seraient nombreux : élus, associations, citoyens, acteurs de la protection sociale, entreprises, bailleurs sociaux, promoteurs, architectes, etc.

3. Habitat : bien vieillir mais où ?

- **Développer les habitats collectifs solidaires**

Afin de retarder voire éviter l'entrée en établissement, il est nécessaire de favoriser l'initiative privée et publique en matière d'habitats collectifs solidaires. Les inspirations créatives sont nombreuses : Humanité à Lomme, l'habitat participatif allemand, les coopératives d'habitat au Québec, etc. En veillant à ce que ces habitats soient au cœur des villes, il s'agira de garantir la mixité, de favoriser la participation des différents acteurs et la transparence des décisions.

- **Cahier des charges pour la création d'un béguinage intergénérationnel**

L'objectif est de développer ces « mini quartier » composés d'une vingtaine de logements adaptés aux différents publics : personnes âgées seules ou en couple, familles d'actifs avec enfants, familles monoparentales. Cela permet de créer du lien social entre les générations, de faire en sorte que chacun rende service à l'autre : garde d'enfants par les seniors, courses par les plus jeunes, sortir l'animal de compagnie, bricolage - jardinage en fonction des compétences de chacun. Ces projets intergénérationnels à un coût raisonnable nécessitent de faire travailler main dans la main bailleurs, architectes, élus, associations de seniors et professionnels de santé.

- **Mettre en place un habitat participatif solidaire intergénérationnel**

En partant d'une forte volonté politique et d'un assouplissement des normes, ce type d'habitat implique une mixité des habitants (âge, culture, milieu social) où chacun dispose d'un espace personnel et d'espaces communs partagés (buanderie, jardin, espace de convivialité) dans le respect de l'autre et avec un esprit de responsabilité et d'ouverture sur le quartier (associations et lieux culturels).

- **Développer les structures regroupant divers modes d'hébergement (EHPAD, foyer logement..) dans une zone attractive avec mutualisation des activités proposées**

Cette proposition permet aux personnes autonomes de vivre dans un logement personnel ou dans un foyer logement accolé à un EHPAD et de pouvoir ainsi participer aux activités proposées par celui-ci. Ces activités doivent être adaptées à tous afin de susciter un intérêt pour l'Ehpad de la part des personnes extérieures et rompre l'isolement des personnes déjà dans l'établissement. Le passage entre le domicile et l'établissement pourra se réaliser de manière plus sereine, sans crainte, au fur et à mesure du parcours de vie.

- **Un lieu de vie, habitat groupé mêlant logement individuel intergénérationnel et lieux de vie communs**

Afin de rompre l'isolement et de favoriser le partage et la solidarité, cet habitat groupé comprenant notamment du logement social permet aux habitants de gérer les espaces communs (jardin, entretien) de créer un espace culturel commun, de faciliter l'organisation des sorties, voyages et manifestations culturelles. Dans ce type d'habitat, les compétences et expériences des uns bénéficient aux autres et inversement.

- **Inventer un nouvel habitat intergénérationnel pour personnes âgées et pour tous les budgets (2 tables)**

Il faut pouvoir permettre à des groupes d'habitants d'un même quartier, aidés par un bailleur social public ou privé, de construire un habitat collectif adapté, intergénérationnel, pour vivre ensemble et profiter d'une vieillesse active et enrichissante, ouverte sur les autres et sur le monde. Il y a donc une nécessaire anticipation afin de permettre aux personnes de s'engager avant d'être trop âgées pour le faire. Dans une logique de parcours de vie, une bourse de logement qui permet de changer de logement selon la dépendance et la perte d'autonomie est envisagée.

- **Créer de petites unités de vie pour personnes âgées vieillissantes**

En ayant un regard attentif sur le fait que ce type d'habitat soit adapté aux besoins de la personne et ne soit pas qu'une question de choix politique ou de budget, il faut développer les petites structures pouvant accueillir entre 18 et 20 personnes, avec des chambres individuelles et des lieux collectifs.

- **Mettre en place des structures intergénérationnelles**

Impulsée par les élus des collectivités et soutenue par des associations et citoyens motivés, il faut faciliter la transformation des logements en partant des besoins et attentes des personnes. Cette proposition part du constat qu'il existe une déstructuration des familles et une perte de respect et de connaissance de la personne âgée.

4. Quels soins pour demain ?

Pas de propositions sur ce thème.

5. Quel accompagnement du vieillissement ?

- **Les aidants : une formation et un cadre éthique**

Alors que les besoins augmentent, on remarque une stagnation relative des aidants potentiels, qu'ils soient familiaux, bénévoles ou autres. En travaillant avec les Caisses de retraite, les collectivités, le Conseil général, les institutions médicales, les réseaux locaux et les centres de formation, il est nécessaire de soutenir les aidants grâce à une formation adaptée et pratique avec un engagement sur des règles éthiques simples et réalistes.

- **Valoriser les métiers de service à la personne et du grand âge (2 tables)**

Il s'agit de mettre en œuvre différentes actions afin de susciter des vocations et valoriser les métiers du grand âge qui nécessitent des savoir-faire, et savoir être : valoriser l'apprentissage lors des « forums métier », informer les conseillers d'orientation dans les collèges et lycées, faire témoigner des personnes âgées dépendantes qui ont trouvé un personnel soignant à leur écoute, faciliter l'insertion professionnelle en finançant le permis de conduire aux jeunes motivés, améliorer la qualité du service public à la personne.

- **Faciliter l'accès à une information simple et concrète à tous / Accompagner les personnes âgées dans les démarches administratives.**
(2 tables)

Il s'agit de permettre à tous d'avoir accès à toutes les informations nécessaires et utiles pour faciliter les démarches liées d'abord à la vieillesse puis à la perte d'autonomie en organisant au niveau de chaque mairie (ou bien CCAS, associations, etc.) des réunions d'informations mensuelles, avec un programme annuel thématique pour permettre à chacun de participer à la réunion soulevant ses intérêts et compétences. La finalité est de regrouper sur un support commun, concret et compréhensible, les informations des différentes structures. Ce support qui doit pouvoir regrouper l'ensemble des informations sur le parcours de vie depuis la retraite doit être envoyé à tous, voire apporté à domicile et expliqué.

- **Créer un espace ressource intergénérationnel**

Cet espace intergénérationnel tenu par des bénévoles a pour objectif de recueillir les idées nouvelles mais également de faire connaître les initiatives existantes: sorties, soutien scolaire, sports, associations, offre et demande du bénévolat, faire connaître ses droits, orientation vers les professionnels, actions autofinancées par les participants, etc.

- **Une heure c'est le minimum : Solvabiliser l'aide à domicile**

Les financeurs que sont le Conseil général ou la CARSAT doivent solvabiliser l'aide à domicile permettant une heure d'intervention non fractionnée, de limiter le nombre de patients par aidant à quatre ou cinq, de former les aidants au dépistage et la prévention des pathologies liées au vieillissement. Cela permet de créer des emplois et de faire baisser le nombre de bénéficiaires du RSA.

- **Homogénéiser les réglementations relatives aux services à la personne et créer un véritable marché homogène**

Pour mettre l'ensemble des services sur un pied d'égalité et faire que l'offre soit plus claire pour les personnes accompagnées, il est nécessaire d'unifier l'application du droit du travail et des conventions collectives et de faire évoluer la réglementation.

- **Recenser les aînés pour mieux les informer**

Le personnel salarié des CCAS accompagné par des bénévoles associatifs peuvent rendre visite annuellement aux personnes âgées pour les informer sur les aides, les droits et les orienter éventuellement vers des structures spécialisées. Pour ce faire, les municipalités doivent organiser un listing des personnes âgées de plus de 60 ans.

- **A l'aide !**

Une reconnaissance des aidants et des besoins doit être réalisée, notamment en créant un service unique facile d'accès centralisant toutes les informations concernant les personnes âgées et les aidants et en autorisant les services de soin à répertorier les besoins des personnes âgées.

- **Combattre le chômage par des aides temporaires à domicile**

Sur le même principe que les familles d'accueil ou les assistantes maternelles à domicile, des demandeurs d'emploi peuvent s'inscrire auprès du Département (formant ainsi un listing) et recevoir une formation aux pathologies. Afin de laisser les familles d'aidants se ressourcer, ces personnes viennent alors vivre au domicile d'un sénior dépendant pendant quelques temps, s'en occupent dans la mesure de leurs compétences en échange d'un gîte et d'un couvert.

6. Comment lutter contre les isolements ?

- **Créer un service de taxi – écoute conventionné**

En s'appuyant sur les usagers lors de la création de ce service privé conventionné (à défaut de service public), il s'agit de mettre en place une plateforme téléphonique d'écoute et de repérage des isolements qui disposerait parallèlement de véhicules de transport pour les personnes âgées. Une participation financière des communes via les CCAS selon les moyens financiers des usagers est envisagée.

Les transversales, les inclassables ...

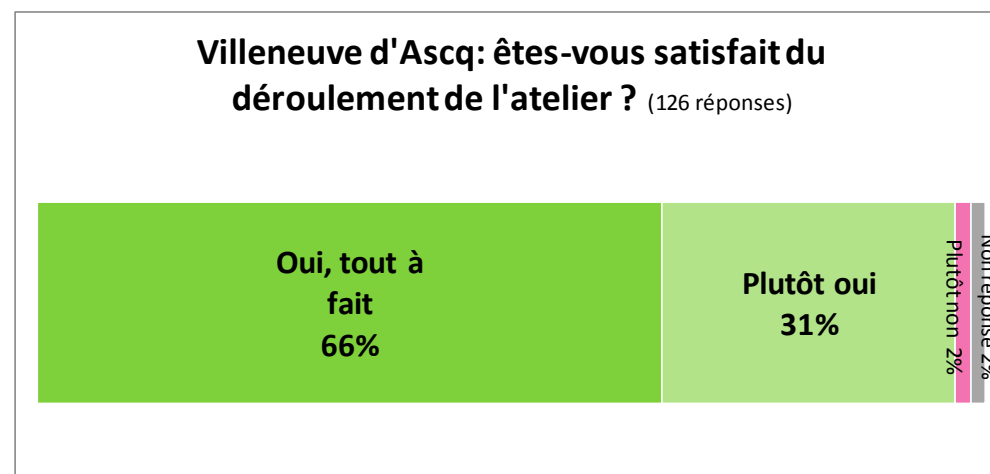
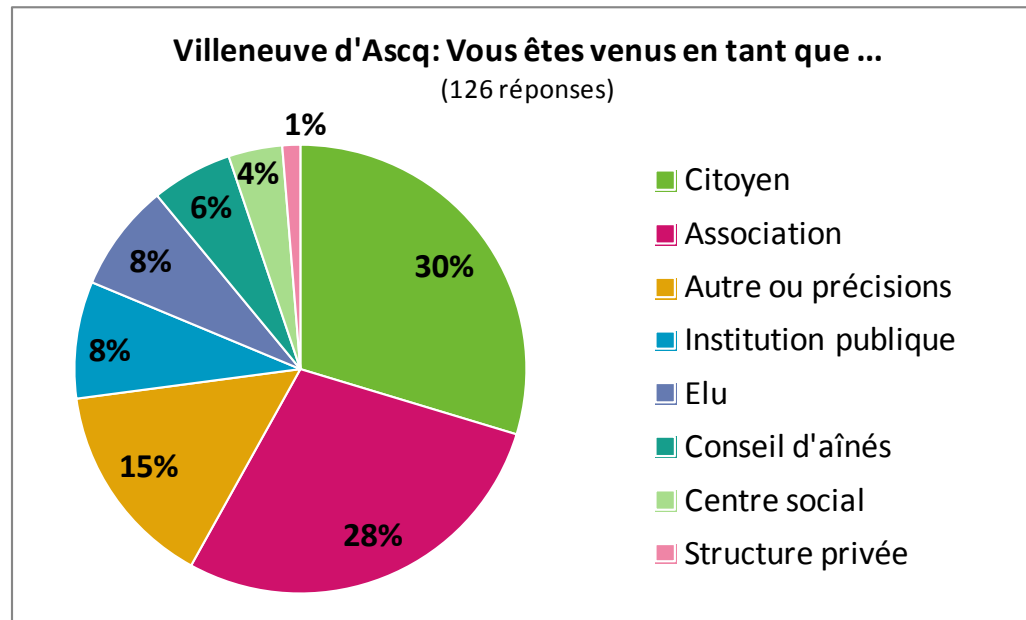
- **Créer et développer des lieux ou structures "hôtels restaurants" ouverts à tous : Les structures de vacances « PART – ÂGE »**

Le constat est le suivant : les aidants et familles ont besoin de vacances et d'évasion, il y a peu de structures pour des séjours temporaires, les personnes âgées ne veulent pas priver les jeunes de vacances... Il est ainsi imaginé un hôtel restaurant adapté aux personnes âgées (accessibilité des locaux, insonorisation, présence d'aides soignants) avec des salles de rencontres pour toute la famille et des animations tout public (karaoké, multimédia, jeux de cartes, sports de glisse). Dotées d'un personnel hôtelier et soignant qualifié, ces structures de vacances sont adaptées à l'ensemble des générations d'une même famille.

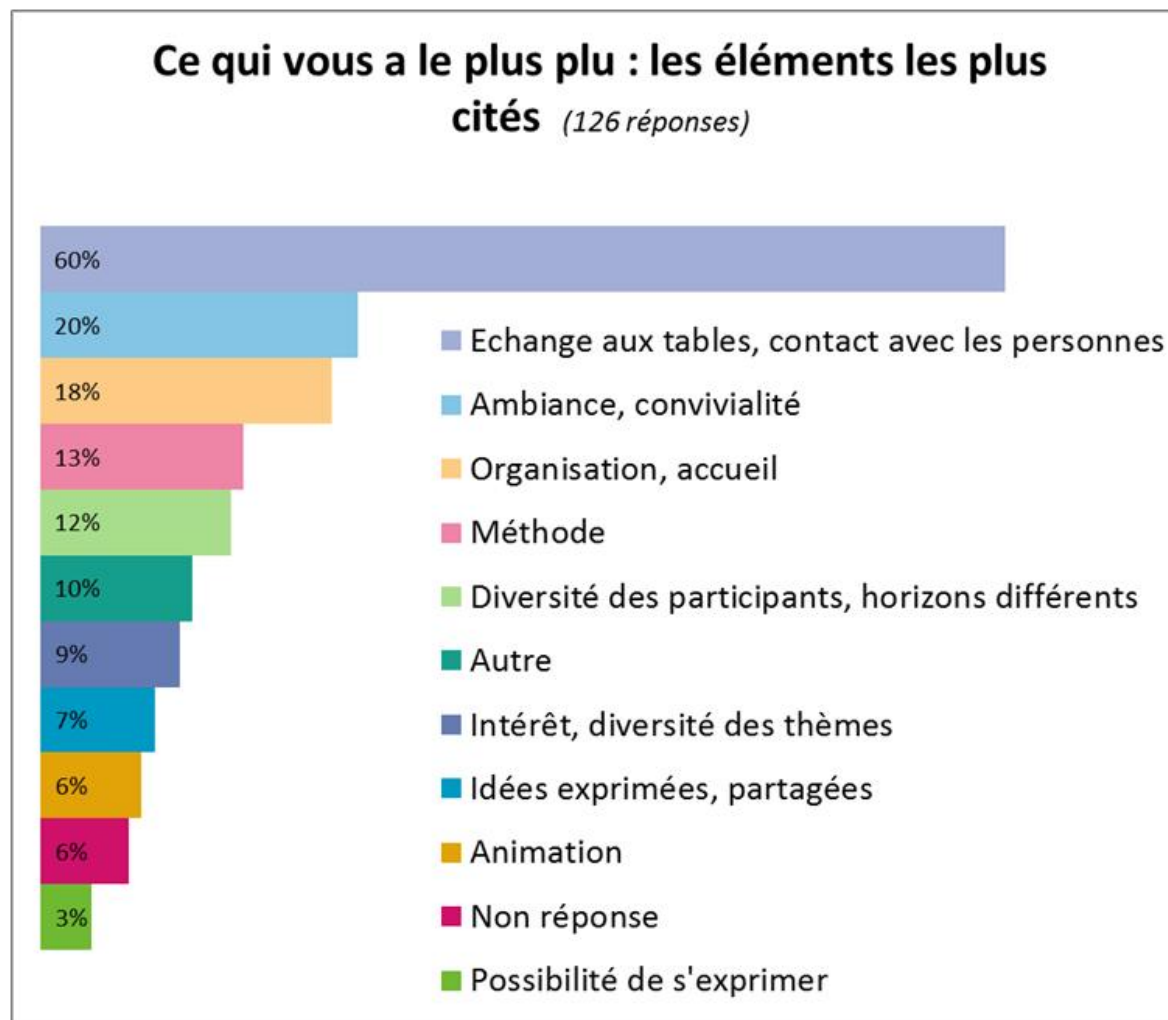
- **Développer les technologies et un réseau de parrainage**

Afin de permettre aux personnes âgées de rester chez elles le plus longtemps possible dans les meilleures conditions de surveillance sanitaire et médico-sociale, l'objectif est de connecter les personnes âgées par de nouvelles technologies : la personne dispose d'un bracelet permettant le suivi de sa santé (température, cœur, etc.). Ces technologies permettent aux personnes d'être suivies à distance médicalement et psychologiquement en étant connectées à un vaste réseau de médecins, bénévoles, voisins...

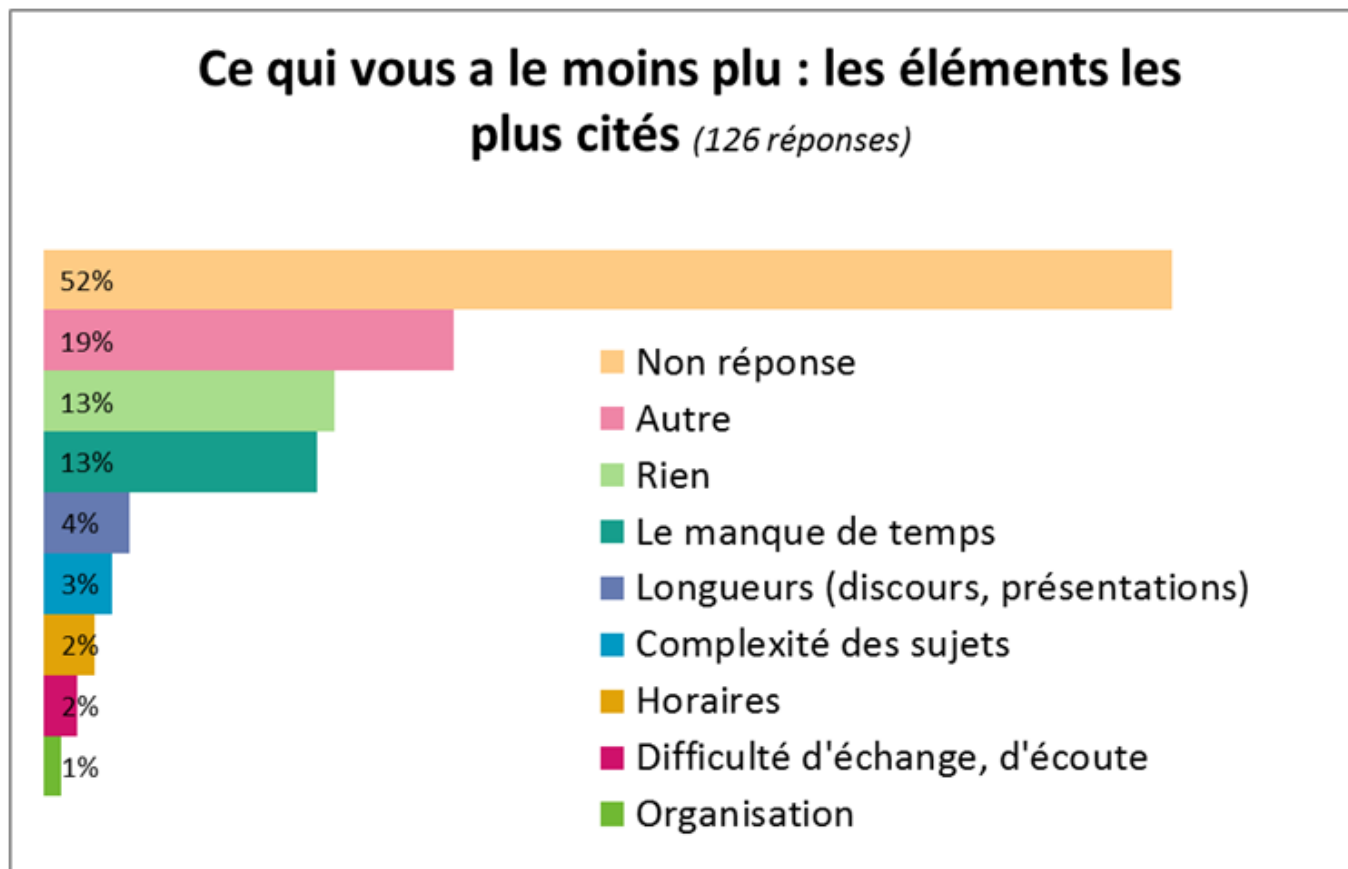
IV. LES PARTICIPANTS DE LA METROPOLE LILLOISE – 220 PARTICIPANTS



Ce qui vous a le plus plu ...



Ce qui vous a le moins plu ...



Remarques, expression libre :

